

Service de la Recette

Alain Donis : 04/240 64 25
Fax : 04/240 64 86

Nom Prénom
Adresse
Numéro National

Herstal, le.....

Référence : Taxes communales-Demande de Paiements échelonnés.

	Date	Montant
1		
2		
3		
4		
5		
6		
Totaux		

Les versements devront être faits au numéro de compte BE30 0971 6293 2011, ou au guichet de la Recette communale (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h) avec la communication structurée reprise sur l'avertissement extrait de rôle.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle. En cas de non respect des délais ci-dessus, je me verrai dans l'obligation de poursuivre la procédure de recouvrement par voie judiciaire.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Receveur communal,
Alain Donis.

Pour remplir ce formulaire, vous devez vous rendre au bureau de la Recette communale du lundi au vendredi de 8 à 12h.